



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATIONN° d'ordre :
46

Séance du 7 octobre 2025

Objet

L'an deux mil vingt-cinq, le sept octobre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 30 septembre 2025, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

SAAD Gir 1 à 4

Approbation de la
proposition de budget
primitif 2026

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCASMembres présents : Mesdames Fouchet, Lanson, Denigot, Torlay, Abi Fadel, Brault, Porcher, Maës, Salitra, Motte-Tchernia, Gautier et Porteret.Absents excusés ayant donné mandat de vote :

Néant

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :

Néant

Nombre des membres du Conseil	
Vote	
En exercice	13
Présents	13
Votants	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon

SAAD GIR 1 A 4

APPROBATION DE LA PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2026

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ

ADOPTE la proposition de budget primitif 2026 du SAAD GIR 1 à 4, telle que présentée en annexe et qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation :	605 000,00 €
- Section d'investissement :	37 200,00 €

Pour extrait conforme,

~~Pascal Duchêne,
Président du CCAS~~



La secrétaire de séance,
Nadège Périon,
Directrice du CCAS